

25 september 2009

KBC conclut le millième crédit logement vert

- Chez KBC 80% des prêts verts avec bonification d'intérêts sont conclus sous la forme d'un crédit hypothécaire.
- Le montant moyen par crédit hypothécaire vert et par emprunteur est de 10 800 euros.
- Dans 85% des cas, la durée est de 10 ans ou plus.
- Le prêt vert est surtout souscrit pour financer des panneaux solaires.
- Depuis le 1^{er} août, 1000 crédits logements verts ont déjà été conclus.
- Le millième client s'est vu offrir un vol en montgolfière.

Depuis que les dispositions relatives au prêt vert avec bonification d'intérêts ont été publiées au Moniteur Belge fin juillet, KBC propose des prêts verts sous la forme de crédits logements et de prêts à tempérament. Pour le client, la bonification d'intérêts représente une remise de 1,5% sur le taux du prêt. En outre il bénéficie d'une réduction d'impôts de 40% sur les intérêts effectivement payés. Cette réduction d'impôts vaut tant pour les crédits logement que pour les prêts à tempérament verts.

KBC constate que dans 8 cas sur 10, les clients qui envisagent un investissement vert et souscrivent un emprunt optent pour un crédit logement. Le fait que le client puisse, à certaines conditions, déduire fiscalement son crédit logement vert au titre de bonus logement ou d'épargne à long terme gonfle encore l'attrait de cette formule. Bien sur, le tarif intéressant influence également la décision en faveur du crédit logement.

Un couple qui emprunte aujourd'hui 30 000 euros à 10 ans, selon la formule de crédit logement vert avec bonification d'intérêts, bénéficie d'une remise de 1,5% sur le taux et paie donc vite 2 500 euros de charges d'intérêts en moins par rapport à un crédit logement ordinaire.

KBC constate que si l'on analyse les caractéristiques du crédit logement vert lui-même, le montant moyen par emprunteur est de 10 800 euros et que dans 85% des cas, la durée est de 10 ans ou plus. L'âge moyen des emprunteurs est de 43 ans. Pour les prêts à tempérament verts, le montant et la durée moyens sont nettement moindres : 7.100 euros sur 4 ans. En revanche, l'âge moyen des emprunteurs est plus élevé : 48 ans.

Les chiffres de l'Association professionnelle du Crédit révèlent que dans la période d'avril à juin, le volume des crédits à la rénovation pris sous la forme de crédits logement a nettement augmenté. En ce qui concerne les prêts verts avec bonification d'intérêts aussi, nous constatons qu'ils servent surtout à financer des travaux de rénovation. Chez KBC, le financement de panneaux solaires vient

d'ailleurs en première position (environ 4 dossiers sur 5). Si nous comparons la part des prêts verts avec bonification au nombre total de crédits à la rénovation, nous voyons qu'aujourd'hui, 1 crédit rénovation sur 3 est un prêt vert avec bonification.

À l'occasion de la "Journée du Client", KBC a récompensé le millième souscripteur d'un prêt vert en lui offrant, à lui et à ses proches, un vol en montgolfière. L'heureux gagnant, M. Guy De Meu, ne cache pas son enthousiasme : "J'étais déjà aux anges que mon agence m'accorde une coquette remise sur mon taux. Mais je n'aurais pas cru qu'avec KBC, je serais si vite au septième ciel !"

KBC Groupe SA
Av. du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht :
Directeur Communication Groupe
et Service Presse / Porte-parole
Tél (02) 429 85 45

Service Presse:
Tél (02) 429 65 01
Fax (02) 429 81 60
E-mail : pressofficekbc@kbc.be